



Universität Zürich

Institut für Politikwissenschaft

Forschungsbereich Policy-Analyse & Evaluation

# **Evaluation du Réseau Santé Psychique Suisse**

Executive Summary

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique

Thomas Widmer, Larissa Plüss et Jonas Wenger

Zurich, le 26 juillet 2013

Numéro de contrat:	12.008733
Durée:	de janvier à octobre 2013
Collecte des données:	février et mars 2013
Direction du projet d'évaluation à l'OFSP:	Petra Zeyen, Service Evaluation et recherche (E+F)
Méta-évaluation:	<p>L'établissement du présent rapport a été confié en externe par l'OFSP afin d'obtenir des réponses scientifiquement fondées et indépendantes à des questions centrales. L'interprétation des résultats, les conclusions et les éventuelles recommandations à l'OFSP et à d'autres acteurs peuvent par conséquent diverger du point de vue de l'OFSP.</p> <p>L'ébauche du rapport a fait l'objet d'une méta-évaluation par le service E+F de l'OFSP. Cette méta-évaluation (contrôle qualité d'une évaluation sur les plans scientifique et éthique) s'appuie sur les standards de qualité de la Société suisse d'évaluation (standards SEVAL). Ses résultats, qui ont été communiqués à l'équipe d'évaluation, ont été pris en compte dans le présent rapport.</p>
Disponibilité:	<p>Service Evaluation et recherche (E+F)  Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne  evaluation@bag.admin.ch  www.health-evaluation.admin.ch</p>
Langue originale:	Allemand
Citation:	Widmer, Thomas, Larissa Plüss et Jonas Wenger (2013): Evaluation du Réseau Santé Psychique Suisse. Berne: Office fédéral de la santé publique.

## **Résumé**

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le Département de science politique de l'Université de Zurich (IPZ) a procédé à une évaluation du Réseau Santé Psychique Suisse (NPG | RSP) de janvier à octobre 2013. Il s'agit d'une évaluation formative réalisée un an et demi après la création du Réseau, qui doit contribuer au développement de ce dernier. Cette expertise associe des méthodes d'analyse qualitative et quantitative. C'est ainsi qu'ont été réalisés un état des lieux sur le Réseau et le contexte international au moyen d'une analyse thématique qualitative, un sondage en ligne standardisé auprès des organisations actives dans le domaine de la santé psychique, ainsi qu'une évaluation du Réseau au travers de 13 entretiens semi-directifs avec des représentants des organismes responsables, du groupe d'experts du Réseau et d'organisation externes sélectionnées. Des recommandations et des critères d'évaluation aux fins d'études d'impact ultérieures ont ensuite été formulées sur la base des résultats obtenus.

## **Mots clés**

Réseau Santé Psychique Suisse, promotion de la santé psychique, Alliance contre la dépression, évaluation des réseaux

## Tables des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1	Contexte .....	1
1.2	Mandat et objet de l'analyse .....	1
1.3	Méthodologie .....	2
<b>2</b>	<b>Résultats de l'évaluation et réponses aux questions de l'évaluation .....</b>	<b>2</b>
2.1	Résumé des modules.....	2
2.2	Réponse aux questions de l'évaluation .....	4
<b>3</b>	<b>Recommandations et critères d'évaluation aux fins d'études d'impact .....</b>	<b>5</b>
3.1	Recommandations.....	5
3.2	Critères d'évaluation aux fins d'études d'impact.....	6
<b>4</b>	<b>Bibliographie.....</b>	<b>7</b>

## Tableaux et figures

Tableau 1: Notoriété et utilisation des offres du Réseau (sondage en ligne).....	3
Figure 1: Evaluation des offres du Réseau (sondage en ligne).....	4
Tableau 2: Recommandations .....	5
Tableau 3: Critères d'évaluation aux fins d'études d'impact.....	6

## 1 Introduction

### 1.1 Contexte

Longtemps, contrairement à la santé physique, la santé psychique a été le parent pauvre au sein de la Confédération. Pourtant, chaque année, 20 à 25% de la population sont atteints de troubles psychiques (dont environ 5 à 7% de dépression<sup>1</sup>) et les coûts directs et indirects des maladies psychiques sont très élevés<sup>2</sup>. Certains cantons toutefois accordent depuis un moment déjà plus d'attention à la santé psychique. Néanmoins, suite à l'échec de la loi sur la prévention au Conseil des Etats à l'automne 2012, le rôle de la Confédération dans le domaine de la santé psychique va peu changer dans un avenir proche. Les institutions existantes ou naissantes reviennent d'autant plus sous le feu des projecteurs: le réseau «Alliance contre la dépression» (AcD), fondé en 2005, réunit la Confédération (Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et dix cantons<sup>3</sup> autour du problème de la dépression. Sur la base d'une analyse montrant que l'AcD est très active à cet égard à des fins curatives, des réflexions ont été engagées sur la manière d'intégrer la promotion de la santé dans le domaine des maladies psychiques (Schibli et al. 2010: 3).

C'est suite à cela qu'a été créé le «Réseau Santé Psychique Suisse», opérationnel depuis décembre 2011 et au sein duquel a été intégrée l'AcD.

Le Réseau Santé Psychique Suisse ne met lui-même aucune mesure en œuvre mais veille au transfert des connaissances et à l'échange d'informations et d'expériences entre le plus grand nombre possible d'acteurs pertinents du domaine de la santé psychique en Suisse. Son objectif est double: diffuser de bonnes pratiques et mettre les acteurs concernés en réseau. Il dispose d'un budget annuel de CHF 180 000.– et est exploité par cinq organismes responsables: la CDS, l'OFSP, Promotion Santé Suisse (PSS), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

### 1.2 Mandat et objet de l'analyse

Le 24 octobre 2012, le Service Evaluation et recherche de l'OFSP a mis au concours une «Evaluation du Réseau Santé Psychique Suisse» et l'appel d'offres a été remporté par le Département de science politique de l'Université de Zurich (IPZ). Cette première analyse est une évaluation formative du Réseau un an et demi après sa création, qui vise à contribuer à son développement et à jeter les bases d'études d'impact futures.

Du fait de son caractère formatif, l'évaluation traite les deux questions principales suivantes:

- 1. Quelles sont les chances du Réseau Santé Psychique Suisse d'atteindre les objectifs fixés compte tenu des conditions cadres en place?**
- 2. Comment la structure et le fonctionnement du Réseau Santé Psychique Suisse peuvent-ils être optimisés?**

---

<sup>1</sup> Voir <http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00683/01916/index.html?lang=fr> [accès le 12.11.2012].

<sup>2</sup> Schuler et Burla (2012) estiment ces coûts entre 11 et 22 milliards de francs par an.

<sup>3</sup> Etat en novembre 2012 selon le site web de l'OFSP, voir:

<http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00683/03923/04120/index.html?lang=fr> [accès le 12.11.2012].

### 1.3 Méthodologie

L'évaluation est structurée de manière modulaire et s'appuie sur les standards SEVAL (Widmer et al. 2000). Cette approche permet d'obtenir une vue d'ensemble des différentes étapes de l'analyse et facilite le traitement correct des questions de l'évaluation. Concrètement, cinq modules d'évaluation sur les thèmes suivants ont été réalisés: (1) état des lieux sur le Réseau Santé Psychique Suisse, (2) sondage en ligne auprès des organisations actives dans le domaine de la santé psychique, (3) entretiens qualitatifs avec des experts, (4) résumé des résultats et recommandations, (5) critères d'évaluation pour des études d'impact ultérieures. La collecte et l'évaluation des données ont eu lieu dans le cadre des trois premiers modules.

Le premier module a consisté à dresser un état des lieux du Réseau et du contexte international à l'aide d'une analyse thématique qualitative. Pour ce faire, tous les documents pertinents sur le Réseau Santé Psychique Suisse et d'autres activités liées à la santé psychique dans d'autres pays ont été étudiés. L'accent a été mis à cet égard sur les sites Internet de réseaux et plateformes en Allemagne et en Ecosse, ainsi qu'au niveau de l'Union européenne.

Le deuxième module d'évaluation a reposé sur un sondage en ligne standardisé auprès des organisations du domaine de la santé psychique. Les questions posées concernaient avant tout les besoins propres des acteurs, l'utilisation des prestations et offres du Réseau et les contacts et interactions des acteurs entre eux. Les personnes sondées ont été choisies dans une liste exhaustive des organisations actives dans le domaine de la santé psychique, qui répertoriait 453 contacts au total: y étaient entre autres mentionnés les alliances contre la dépression, les services et institutions nationaux, cantonaux et locaux, ainsi que des ONG importantes actives dans la promotion de la santé et la santé psychique. A 47% (213 répondants), le taux de réponse est élevé si on le mesure à l'aune de sondages sociologiques comparables.

Le troisième module s'est concentré sur l'évaluation du Réseau du point de vue d'experts sélectionnés. Treize entretiens dirigés ont été menés avec des représentants des organismes responsables et du groupe d'experts du Réseau, ainsi qu'avec des organisations externes choisies, afin d'examiner plus précisément le Réseau sous différents angles et de veiller à avoir des points de vue internes et externes. Les entretiens ont porté sur l'évaluation de la stratégie, de la conception, des perspectives de développement et des opportunités et limites du Réseau.

## 2 Résultats de l'évaluation et réponses aux questions de l'évaluation

### 2.1 Résumé des modules

La création du Réseau Santé Psychique Suisse, qui associe pour la première fois à l'échelle nationale des approches curatives et des concepts de promotion de la santé, a globalement suscité des échos très positifs. Les organisations actives dans la santé psychique, les organismes responsables et le groupe d'experts trouvent le Réseau et ses activités très utiles. Bien qu'il existe depuis peu de temps, le Réseau s'est déjà constitué de nombreuses relations dans le domaine et ses efforts d'inclusion sont appréciés à leur juste valeur par tous les acteurs concernés.

La *stratégie du Réseau*, l'association d'approches curatives et de promotion de la santé au niveau national, ainsi que la mise en réseau et l'encouragement des échanges spécialisés semblent répondre à un besoin important. Ces objectifs sont très bien accueillis par presque toutes les organisations interrogées travaillant dans la santé psychique. Même les représentants des organismes responsables et du groupe d'experts soulignent l'importance de ce concept inclusif.

La *conception de la structure organisationnelle du Réseau* présente néanmoins un certain potentiel d'optimisation. La mise sur pied d'une responsabilité multisectorielle (CDS, OFSP, fondation

Promotion Santé Suisse, OFAS et SECO) est certes considéré comme une étape importante, mais des difficultés pourraient apparaître en ce qui concerne le double rôle stratégique et spécialisé du comité de pilotage, ainsi que l'intégration adéquate de tous les partenaires sur le plan thématique. Ainsi, il semble que tous les organismes responsables ne parviennent pas dans la même mesure à établir de lien entre d'un côté la stratégie et l'orientation thématique du Réseau et, de l'autre, leur propre mandat. Des points restent en outre à éclaircir et des divergences existent pour ce qui est de la fonction et du statut du groupe d'experts. Les entretiens ont en effet révélé que les représentants des organismes responsables et les membres du groupe d'experts n'étaient pas d'accord sur l'influence du groupe d'experts sur la stratégie et l'orientation thématique du Réseau.

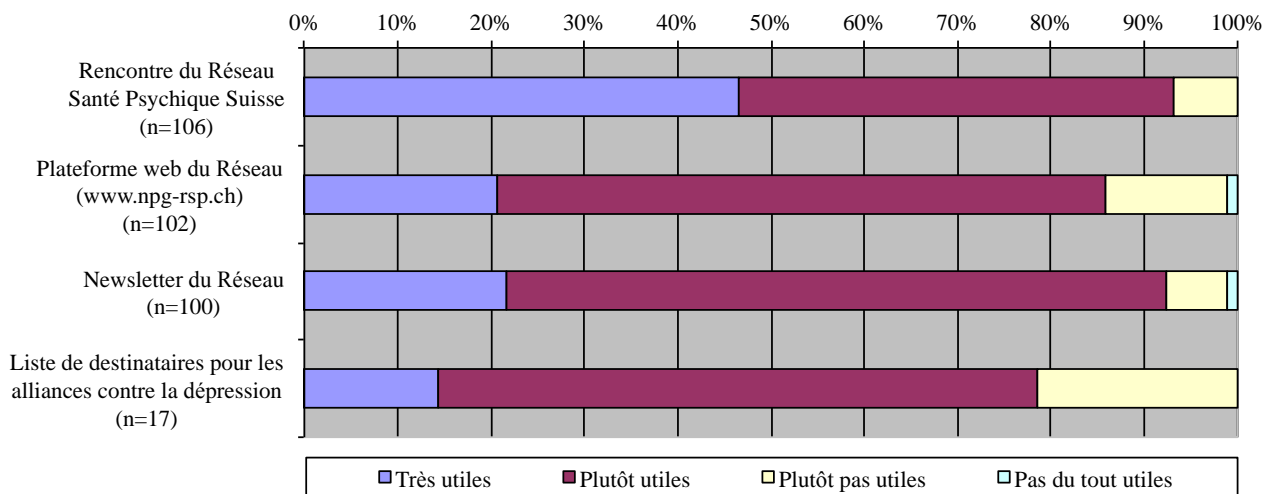
Les *activités thématiques du Réseau* ne sont par contre pas remises en question et sont appréciées par toutes les personnes interrogées. Les organisations du domaine connaissent en général bien les prestations et offres du Réseau – rencontre du réseau, plateforme web, newsletter, liste de destinataires pour les alliances contre la dépression et services de consultations – et y font fréquemment appel. Le tableau 1 présente les résultats du sondage en ligne à cet égard. L'analyse des données montre par exemple que la rencontre du Réseau, la plateforme web et la newsletter sont connues par plus de 60% des personnes interrogées et qu'environ la moitié des participants au sondage y ont recours.

Tableau 1: Notoriété et utilisation des offres du Réseau (sondage en ligne)

Offres du Réseau	Notoriété (total / pourcentage)	Utilisation (total / pourcentage)
Rencontre du Réseau Santé Psychique Suisse	170 / 79,8%	106 / 49,8%
Plateforme web du Réseau (www.npg-rsp.ch)	131 / 61,5%	102 / 47,9%
Newsletter du Réseau	131 / 61,5%	100 / 47,0%
Liste de destinataires pour les alliances contre la dépression	44 / 20,7%	17 / 8,0%
Services de consultations	13 / 6,1%	4 / 1,9%
<i>Total</i>	<i>213 / 100,0%</i>	<i>213 / 100,0%</i>

De plus, la plupart des personnes interrogées ayant déjà profité des offres du Réseau les trouvent précieuses pour le travail de leur organisation. C'est surtout le cas pour la rencontre du Réseau, la newsletter et la plateforme web, puisque quelque 90% des sondés les jugent utiles pour leur organisation. La figure 1 sur la page suivante illustre les résultats du sondage en ligne. Elle ne prend en revanche pas en considération les évaluations sur les prestations de conseil car le nombre de cas est trop faible à ce sujet. En plus des offres existantes, les participants au sondage souhaiteraient pouvoir disposer de guides et concepts plus concrets. Quelques-uns d'entre eux aimeraient même voir le bureau de coordination du Réseau exercer des activités de lobbying, ce qui n'est toutefois pas dans les intentions des organismes responsables. Les entretiens réalisés montrent également que le cahier des charges du Réseau est trop lourd au regard des ressources disponibles. Certains des représentants des organismes responsables interrogés pourraient envisager une augmentation des effectifs, tandis que pour d'autres, cela ne serait envisageable que si on l'associait avec une fixation de priorités thématiques dans le cadre des activités et projets menés.

Figure 1: Evaluation des offres du Réseau (sondage en ligne)



## 2.2 Réponse aux questions de l'évaluation

Il est maintenant possible, sur la base des résultats des modules, de répondre aux deux questions principales de cette évaluation formative.

- 1. Quelles sont les chances du Réseau Santé Psychique Suisse d'atteindre les objectifs fixés compte tenu des conditions cadres en place?**
- 2. Comment la structure et le fonctionnement du Réseau Santé Psychique Suisse peuvent-ils être optimisés?**

Les résultats de l'évaluation montrent que la structure du Réseau Santé Psychique Suisse, ses activités inclusives et ses offres de mise en réseau et de promotion de l'échange d'informations spécialisées rencontrent une large approbation. La création d'un tel réseau à l'échelle du pays semble combler une lacune. Les objectifs stratégiques ne sont pas remis en question, la responsabilité multisectorielle bien étayée est considérée comme très utile et les organisations du domaine de la santé psychique ont largement recours aux offres du Réseau, qu'elles apprécient. Ainsi, globalement, le Réseau Santé Psychique Suisse a de bonnes chances d'atteindre les objectifs fixés.

Mais pour augmenter ces chances et optimiser le fonctionnement du Réseau, il est nécessaire de procéder à des améliorations, en particulier dans la conception et la structure d'organisation. Les imprécisions existantes concernant le double rôle stratégique et spécialisé du comité de pilotage, les divergences sur le rôle et le statut du groupe d'experts ainsi que l'intégration thématique inégale de tous les organismes responsables compliquent actuellement la gestion du Réseau. De plus, les ressources financières et en personnel limitées par rapport au cahier des charges ne favorisent ni la pérennité du Réseau, ni une offre de grande qualité.

Les entretiens et les réponses aux questions portant sur la disposition à apporter une contribution au Réseau permettent d'envisager avec une grande confiance le succès à long terme du Réseau. En effet, les organisations actives dans le domaine de la santé psychique et le groupe d'experts semblent disposés à s'engager activement en faveur du développement du Réseau. Une grande majorité des organisations interrogées se sont déclarées prêtes à faire partager leurs expériences et leur savoir au sein du Réseau. Le taux de réponse élevé au sondage en ligne témoigne également d'un intérêt général pour le Réseau Santé Psychique Suisse. Si le Réseau parvient à l'avenir à avoir accès de manière



adéquate à ce savoir et à ces ressources, il aura plus de chances d'atteindre les objectifs fixés, de pouvoir proposer une offre adaptée aux groupes cibles et d'assurer sa pérennité.

### 3 Recommandations et critères d'évaluation aux fins d'études d'impact

#### 3.1 Recommandations

Les résultats de l'évaluation permettent de formuler douze recommandations (voir tableau 2), réparties en trois catégories: recommandations sur l'orientation stratégique, recommandations sur la conception et recommandations sur les offres et prestations du Réseau. Ces recommandations s'adressent en premier lieu au comité de pilotage du Réseau et, en second lieu, au bureau de coordination et aux décideurs des organismes responsables.

Tableau 2: Recommandations

<b>Recommandations sur l'orientation stratégique</b>	
	1. Il faudrait se faire une idée précise de l'étendue et des frontières du domaine de la santé psychique.
	2. Le Réseau Santé Psychique Suisse peut apprendre des approches novatrices adoptées à l'étranger.
	3. Les approches stratégiques de base du Réseau, à savoir l'intégration de concepts curatifs et de promotion de la santé ainsi que l'encouragement des échanges spécialisés, doivent être conservées et mises activement en œuvre.
<b>Recommandations sur la conception</b>	
	4. La composition multisectorielle des organismes responsables doit être conservée sur une base durable.
	5. Le financement du Réseau doit être garanti à long terme.
	6. Le rattachement organisationnel et administratif du bureau de coordination à la fondation Promotion Santé Suisse doit être conservé.
	7. Le rôle du comité de pilotage et l'établissement d'un comité de direction de projet opérationnel doivent être étudiés.
	8. Le rôle et le statut du groupe d'experts doivent être clarifiés.
<b>Recommandations sur les offres et prestations</b>	
	9. Les offres et prestations du Réseau doivent être conservées dans leur étendue actuelle au moins.
	10. Il faut fixer des priorités thématiques en ce qui concerne l'élargissement de la palette d'offres en termes de contenu pour des ressources identiques ou moindres.
	11. Les contenus de la plateforme web doivent être systématisés selon des points de vue thématiques.
	12. Pour conserver une offre de grande qualité, il faudrait avoir davantage accès au savoir et aux ressources d'organisations actives dans le domaine.

### 3.2 Critères d'évaluation aux fins d'études d'impact

La définition des critères d'évaluation qui, selon le cahier des charges de l'évaluation, doivent servir de base à des études d'impact externes futures, repose sur les recommandations émises (voir tableau 3). Les critères sont volontairement formulés de manière ouverte et ne sont pas encore appliqués à des situations concrètes afin de ne pas trop limiter la marge de manœuvre dans le cadre d'évaluations futures. La classification des critères d'évaluation est semblable à la catégorisation des recommandations, mais prend également en compte les processus et les répercussions.

Tableau 3: Critères d'évaluation aux fins d'études d'impact

<b>Critères d'évaluation sur l'orientation stratégique</b>	
	1. La portée et l'étendue du Réseau sont clairement établies.
	2. L'approche inclusive est poursuivie et mise activement en pratique – ces activités sont en outre documentées de manière adéquate.
<b>Critères d'évaluation sur la conception</b>	
	3. Tous les organismes responsables sont suffisamment impliqués au niveau thématique dans les activités du Réseau.
	4. Les ressources financières et en personnel sont garantis de façon suffisante pour toute la durée contractuelle en cours.
	5. Le rôle et la composition du comité de pilotage sont clairement définis sur le long terme.
	6. Le rôle et le statut du groupe d'experts sont clairement définis sur le long terme.
<b>Critères d'évaluation sur les offres et prestations</b>	
	7. Les offres et prestations du Réseau n'ont pas connu de réductions majeures.
	8. Des priorités thématiques sont régulièrement fixées.
	9. La plateforme web est à la pointe de la technologie, propose aux groupes cibles des informations pertinentes et utiles, et est structurée de manière systématique.
	10. Les offres et prestations du Réseau sont axées sur les besoins des usagers des groupes cibles.
	11. Des conférences régulières sont organisées et accueillent de nombreux participants.
<b>Critères d'évaluation sur les processus</b>	
	12. La communication entre les différents organes du Réseau est satisfaisante pour toutes les parties en présence.
	13. Le bureau de coordination a régulièrement et systématiquement recours à du savoir-faire externe.
<b>Critères d'évaluation sur les répercussions</b>	
	14. La mise en réseau spécialisée va croissant.
	15. Les organisations membres du Réseau représentent le domaine de la santé psychique au sens large.
	16. On observe une adoption croissante de l'approche inclusive au niveau cantonal et au sein des organisations actives dans le domaine de la santé psychique.

## **4 Bibliographie**

Schibli, Daniela, Kathrin Huber et Franz Wyss (2010). *Projet pour le renforcement de la promotion de la santé dans le cadre d'un réseau de santé psychique*. Berne: OFSP et CDS.

Schuler, Daniela et Laila Burla (2012). *La santé psychique en Suisse. Monitoring 2012* (Obsan Rapport 52). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé. En ligne: [www.obsan.admin.ch/bfs/obsan/fr/index/05/publikationsdatenbank.Document.154165.pdf](http://www.obsan.admin.ch/bfs/obsan/fr/index/05/publikationsdatenbank.Document.154165.pdf) [accès le 12.11.2012].

Widmer, Thomas, Charles Landert et Nicole Bachmann (2000). *Standards d'évaluation de la Société suisse d'évaluation (standards SEVAL)*. Berne: SEVAL.